

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY

Tel. : 03.83.92.52.43

1, rue du Docteur Archambault - 54520 LAXOU

Contact : Mr MANGEONJEAN – Directeur de l'Organisation des Soins, Sécurité, Usagers, Qualité et Recherche

E.Mail : secretariat.dso@cpn-laxou.com

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à envoyer par mail au plus tard 08/05/2024

PROFIL DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Pôle : Pôle hospitalo-universitaire de psychiatrie d'adulte et d'addictologie du Grand Nancy (PGN), Département psychiatrie personnes âgées

Fonction : Infirmier en pratique avancée (IPA) Mention : Psychiatrie / Santé Mentale

Liaisons hiérarchiques : Directeur de l'Organisation des Soins, Sécurité, Usagers et Qualité - Cadre supérieur de santé de pôle / Cadre supérieur du service

Liaisons fonctionnelles : Chef de pôle / Chef de service/cadre de santé

Horaires de travail : en journée

Résidence administrative : CPN - Laxou

PRESENTATION DU DEPARTEMENT PSYCHIATRIE PERSONNES AGEES

U.P.P.A. : Unité de Psychiatrie de la Personne Agée

- Archambault hospitalisation Temps Plein
- Hôpital de jour et CATTTP Pasteur
- EMLPPA (Equipe Mobile et de Liaison Psychiatrie de la Personne Agée)

Catégories professionnelles :

- Praticiens hospitaliers
- Médecins assistants
- Interne
- Psychologue
- Cadre Supérieur de Santé
- Cadre de Santé
- Infirmiers en santé mentale
- Aide soignant
- Secrétaires médicales
- Assistante Sociale
- Ergothérapeute

UPPA

L'UPPA est un dispositif qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et qui résident sur le territoire du Grand Nancy.

Il regroupe :

Une unité d'hospitalisation complète, Archambault, de 15 lits. Elle a pour vocation d'accueillir les patients de plus de 65 ans présentant des troubles psychiatriques anciens ou d'apparition tardive : troubles anxieux, troubles délirants, troubles de l'humeur, crises suicidaires.

Un Hôpital de Jour Pasteur, d'une capacité d'accueil de 13 places, et un CATTTP

Cette unité prend en charge les patients présentant des troubles de l'humeur, troubles psychotiques, troubles anxieux, troubles de l'adaptation et gestion de crises suicidaires. Des troubles cognitifs

associés légers à modérés sont possibles ; l'état général doit être suffisamment conservé pour profiter des soins proposés. Les patients sont adressés par les unités d'hospitalisation du PGN ou par l'EMLPPA. La majorité des entrées proviennent du domicile. L'HJ Pasteur propose également des prises en soins soutenues (quotidiennes) sur 3 places comme alternative à l'hospitalisation ou pour consolider les sorties d'hospitalisations d'Archambault.

Une Equipe Mobile et de Liaison de Psychiatrie de la Personne Agée (EMLPPA) :

Les missions de cette équipe sont d'assurer :

- **Les interventions et les suivis à domicile** : sur demande des médecins traitants, des médecins intervenant dans la prise en soins des patients.
- **La prise en soins psychiatrique des patients en EHPAD et Foyers résidences** : 23 EHPAD de la Métropole du Grand Nancy avec lesquels une convention est établie et Foyers Résidences.
- **La Liaison psychiatrique** : évaluation, proposition thérapeutique et lien post-hospitalisation dans les services de soins somatiques de la Métropole du Grand Nancy auprès des patients de plus de 65 ans, hospitalisés et pour lesquels un avis ou une prise en charge psychiatriques sont indiqués. L'intervention se fait auprès de différents partenaires : la Maison Hospitalière Saint-Charles, le SSR Florentin et les cliniques de la Métropole du Grand Nancy (Saint-André, Gentilly, Louis Pasteur, Saint-Jean)
- **Permanence téléphonique paramédicale** : du lundi au vendredi de 9h à 17h. Elle permet de donner une réponse immédiate aux partenaires et elle améliore la coordination et la fluidité entre les différents intervenants.
- **Des consultations** auprès du psychiatre ou de la psychologue sont possibles sur place. Le psychiatre assure des suivis, la psychologue réalise des bilans auprès des patients et des prises en charges psychothérapeutiques.

MISSIONS GÉNÉRALES

L'Infirmier en pratique avancée mobilise dans les différents axes de sa pratique, son expertise et ses compétences en sciences infirmières. Il exerce des missions sur les unités fonctionnelles ambulatoires du département psychiatrie personnes âgées et en lien avec l'ensemble des partenaires internes et externes.

Dans le cadre de ses activités cliniques et de consultation, l'IPA :

- Participe à la prise en soins globale des patients dont le suivi lui est confié par un ou des psychiatres signataires d'un protocole d'organisation.

Il exerce une pratique clinique directe auprès du patient et de son entourage notamment dans des situations de soins complexes :

- suivi du patient et évaluation clinique : entretiens, anamnèses, examens cliniques incluant le repérage des vulnérabilités et ressources.
- Suivi de l'observance des traitements, repérage des situations d'urgence, et orientation médicale, médico sociale ou sociale.
- renouvellement et adaptation des prescriptions médicamenteuses et/ou prescription des activités thérapeutiques, d'examen complémentaires, etc.
- mise en œuvre d'actions de liaison entre Pasteur/EMLPPA et Archambault

- Contribue à l'élaboration du parcours de soins et de santé du patient. Il participe également à sa coordination dans un travail en interdisciplinarité entre les services de l'établissement, entre hospitalisation et ambulatoire et avec les partenaires extérieurs

A ce titre il peut être amené à organiser des réunions de concertation avec les partenaires.

Il renseigne les indicateurs de suivi et les observations en lien avec le parcours de soins.

- Concourt à la promotion de la santé, la prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et à l'éducation (ETP, psychoéducation, éducation à la santé...).
- conception, réalisation et planification d'action de psychoéducation
- conception, réalisation d'actions de prévention de la santé spécifique à la population prise en charge auprès des patients, des familles, du réseau.

Dans le cadre de ses activités de guidance, de leadership clinique, d'éthique, de collaboration et de promotion de la discipline infirmière, l'IPA :

- Accompagne les équipes soignantes du département dans des pratiques réflexives autour de leur expertise clinique.
- Elabore des actions de formation et de développement professionnel continu.
- Participe à l'optimisation des pratiques professionnelles et de la qualité des soins par :
 - L'analyse de la pratique professionnelle, réunions de démarche clinique infirmière...
 - Des travaux de veille documentaire, d'écriture d'articles scientifiques ou professionnels...
 - Une pratique fondée sur les preuves (EBM, EBN, EBP).
 - Une réflexion éthique, dans le respect du droit des personnes.
- Concourt à la dynamique institutionnelle au sein de différentes instances.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'IPA :

- Consacre 20% de son temps de travail à la recherche.
- Utilise les différentes bases de données scientifiques et professionnelles.
- Travaille à la publication d'articles à visée professionnelle et scientifique.
- Participe au GREPA (Groupe de Recherche Paramédicale) de l'établissement.
- Participe régulièrement au collège IPA de l'établissement et à des réunions régionales et nationales IPA.

Point particulier de vigilance :

L'IPA veille à exercer sa profession en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire

- Il travaille en collaboration avec le cadre de santé du service, responsable de l'organisation des soins dans le service.

- Il prendra en charge en suivi clinique uniquement les patients qui lui seront confiés par un médecin. Les modalités de suivi sont précisées dans le protocole d'organisation.
- L'IPA respecte les limites de son champ de compétence.

COMPÉTENCES

- Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation clinique validés.
- Prendre des décisions complexes dans le respect du droit des patients, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession.
- Rédiger sur la forme des ordonnances et observations cliniques.
- Maîtriser des outils d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Animer des groupes de travail et des réunions.
- Mener ou participer à des projets de recherche.
- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Faire preuve de leadership clinique infirmier.
- Posséder des capacités d'adaptation au changement.
- Etre animé d'un esprit d'initiative, de créativité et d'autonomie professionnelle.
- Développer et partager des valeurs professionnelles fondamentales : tolérance, respect, bienveillance, patience, personnalisation des soins, etc...
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels d'application.
- Connaître et respecter les règles, procédures et protocoles en vigueur dans le service et l'établissement.

MISSIONS SPÉCIFIQUES DU POSTE A UPPA

L'intervention de l'IPA est en lien avec la population suivie et les spécificités du département

- ✓ Assure l'évaluation psychiatrique, le suivi clinique, le renouvellement et l'adaptation des ordonnances, le suivi des recommandations, l'évaluation des comorbidités, la prescription, le suivi et le renouvellement des activités thérapeutiques
- ✓ S'assure de la réalisation du bilan somatique initial.
- ✓ Assure les missions d'éducation thérapeutique, notamment concernant les médicaments psychotropes.
- ✓ Assure le lien avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la prise en charge (médecin traitant, médecins spécialistes, services de soins, équipe gérontologique...) et les équipes de coordination des lieux de vie.
- ✓ Assure la coordination du parcours de soins au sein du département en participant aux réunions cliniques, en assurant le relai et les échanges d'informations entre les services et en renseignant le dossier du patient.
- ✓ Assure des missions de prévention et d'éducation à la santé, par des programmes spécifiques (par exemple sensibilisation à la qualité de l'alimentation, hygiène de vie, prévention de l'usage de tabac, santé sexuelle et consentement) et des interventions ponctuelles (par exemple campagnes de vaccination antigrippale).

- Mettre en œuvre les actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles via l'analyse des pratiques professionnelles en lien le Cadre de Santé et le médecin responsable.
- Adopter la fonction de « case manager », ou s'y former, pour la prise en charge notamment de cas complexes.
 - ✓ En accompagnant et coordonnant le projet de prise en charge de la personne.
 - En réalisant des suivis à domicile et dans la cité
 - En travaillant en lien direct avec les partenaires sanitaires, sociaux, médico-sociaux,
 - ✓ En Contribuant à la continuité des soins :
 - En participant aux réunions cliniques et organisationnelles.
 - En renseignant le dossier patient informatisé.
 - ✓ En intervenant lors d'une PEC d'un patient dont le traitement médicamenteux est nouvellement introduit avec
 - Une réadaptation et une surveillance rapprochée du traitement,
 - Une surveillance des paramètres somatiques, et liens avec les somaticiens.
- Réaliser des soins techniques, en appliquant les protocoles.
- Renseigner les indicateurs d'activité.
- S'inscrire dans une démarche de formation aux évolutions de la profession et à la spécificité des prises en charge.
- S'inscrire dans les réflexions menées sur l'amélioration de la qualité des soins.
- S'inscrire dans des missions transversales :
 - Communiquer auprès des partenaires de soins, et potentiels adresseurs de patients
 - Coordonner les prises en charge avec les partenaires internes et externes à l'établissement.
 - Contribuer à la diffusion des pratiques du département psychiatrie personnes âgées lors de réunions scientifiques, de congrès ou de colloques.
 - Participer aux actions de promotion de la santé
 - Investir l'activité recherche au sein de l'établissement en lien avec les liaisons fonctionnelles

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE NANCY

Tél. : 03-83-92-52-43

1 Rue du Docteur ARCHAMBAULT

54520 LAXOU

Contact : Secrétariat de la Direction des Soins – secretariat.dso@cpn-laxou.com

PROTOCOLE D'ORGANISATION

Les modalités d'adressage et de suivi par l'IPA :

Objectifs de l'accompagnement par l'IPA

Modalités de suivi en HC

Modalités de suivi en HJ

Modalités de suivi en ambulatoire

Liste des actes techniques autorisés

Liste des examens à prescrire autorisés

Liste des prescriptions médicales autorisées à renouveler ou adapter